

ANALYSE 2008

Responsabilités d'Eglises : la prise de conscience pénible



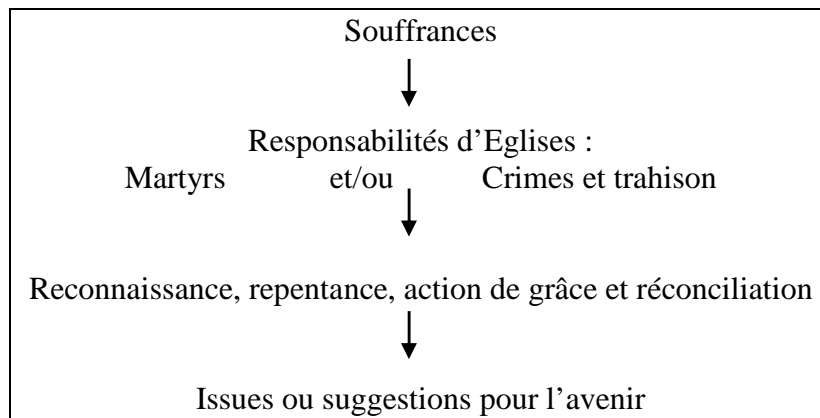
*Publié avec le soutien du service de l'éducation permanente de la
Communauté française*

Responsabilités d’Eglises : la prise de conscience pénible

« Mettre des mots aux choses », Paul Ricoeur

En Europe, le 20^e siècle fut un siècle compliqué et risqué¹. Les nombreux régimes autoritaires instituèrent l’intolérance systématique et multiple. Ils n’admettaient pas une Europe auto-critique basée sur l’humilité, la raison et la réconciliation à l’égard d’autrui². Evidemment, les laïcs et les clercs des Eglises³ furent concernés. Dans les parties centrale et orientale du continent, ce siècle connut encore dans sa splendeur la fin de la féodalité. Certaines Eglises, ou du moins leurs dirigeants, en ont largement profité. Le féodalisme fut suivi du fascisme, du nazisme et du stalinisme (on pourrait citer dans une moindre ampleur le régime de Vichy et le rexisme) pour terminer par l’ère du néolibéralisme et du néo-conservatisme qui, cette fois, règne dans toutes nos contrées à travers l’Europe. Ce siècle-là généra énormément de souffrances et de nombreux martyrs et provoqua aussi de nombreux crimes qui, cependant, ne suscitèrent que peu de demandes de pardon et de châtement.

En voici un schéma :



*Comment maîtriser le passé pour réussir l'avenir ?*⁴

En tant que chrétien et pour ces crimes, faut-il et suffit-il de réfléchir exclusivement en termes de responsabilité, de culpabilité et de châtement face au mal ? Non ! Certes, il en faut la reconnaissance. Toutefois, elle n’a de sens que dans une perspective de repentance,

¹ Sans parler de l’Amérique latine où pendant des siècles l’Eglise et l’Etat ont souvent vécu en symbiose, en démocratie autant qu’en dictature. Rappelez-vous du Chili de Pinochet ou de l’Argentine des généraux. En 2000, les deux Eglises catholiques locales ont organisé des liturgies de repentance solennelles. Quant à la communauté sunnite en Turquie, il convient de ne pas oublier sa soumission à l’égard des militaires qui en 50 ans ont accompli 3 ou 4 coups d’Etat suivis de répressions massives et meurtrières pendant la deuxième moitié du 20^e siècle.

² BECK, Ulrich & Edgar GRANDE, *Das kosmopolitische Europe*, Suhrkamp, Frankfurt a.M., 2007.

³ Les Eglises dont il sera question dans la suite sont celles « historiquement établies en Europe » : les catholiques latins et grecs de Rome, les orthodoxes, les luthériens et les calvinistes.

⁴ Ce paragraphe puise ses sources dans l’ouvrage de GUESCHÉ, Adolphe, *Dieu pour penser. I. LE MAL*, Cerf, Paris, 2002 ainsi que LÁZÁR KOVÁCS, Ákos, « *Emlékezés fájdalom és veszélyei* », in : *Vigilia*, 2008/4 et NEMESHEGYI, Péter, « *Emlékezet és liangesztelődés* », in : *Vigilia*, 2008/8.

personnelle ou collective, selon les matières. Elle perdrait toute pertinence sans la recherche d'issue ou de solution pour l'avenir.

Le mal est une dérive, un désordre. Il n'est ni humain, ni divin. Il faut voir le mal comme désastre, avant de le voir comme culpabilité. Il correspond finalement à un malheur et se réfère à des responsabilités. Cette manière de le considérer permet d'emblée de mobiliser des vraies responsabilités : individuelles et collectives. Dans cette perspective, la question est donc d'abord celle d'un « comment en sortir ? » et celle d'une responsabilité de la liberté de nous tous. D'ailleurs, une responsabilité dictée par la seule culpabilité pourrait devenir une responsabilité interprétée de façon trop étroite.

Certes, on ne peut nier la réalité du mal. Ne pas le nommer, ne pas le démasquer, c'est fermer les yeux d'une manière irresponsable. Face au mal, il faut aussi combattre pour la justice. Pour cela, il faut dénoncer les situations d'injustice, et même aussi ceux ou celles que l'on estime coupables ou responsables. Cette lutte doit passer par des dénonciations, en tout cas par toutes celles qui s'imposent pour pouvoir remédier au mal d'injustice. Mais, en même temps, il faut se demander si la chrétienne ou le chrétien, comme tout autre homme ou femme, ne devrait pas se contenter d'évaluer en termes de responsabilité, et non de culpabilité. Juger la culpabilité proprement dite relève du domaine politiquement public où il s'agit de la poursuite et du châtement du coupable.

Il s'avère aussi utile de distinguer entre deux sortes de mal. L'un fait référence au *mal-coupable*, situé dans la conscience. Il relève du péché et de la pénitence. Tandis que le second se préoccupe de la victime. Ce dernier souffre du *mal-malheur*, de l'injustice. Même dans ce contexte persistent évidemment des responsabilités de personnes. Historiquement analysable, ce mal existe en tant qu'une situation de mal à affronter. Néanmoins, combattre pour la justice de façon individuelle, et donc subjective, n'est pas possible. Les combats doivent s'assurer en solidarité, avec d'autres, et en amour, avec Dieu. C'est que le mal, le mal de malheur, a une dimension sociale, collective et objective, où seule une prise en compte à plusieurs peut éviter les dérives individualistes et les charges émotives trop fortes. C'est que le mal-malheur exige la lutte contre lui, avec l'amour où l'homme et la femme demeurent *du côté de Dieu*.

Quelle est notre hypothèse ?

Notre hypothèse est que le comportement des Eglises, notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), s'avère « historiquement analysable » dans la perspective qui vient d'être esquissée et compte tenu de l'histoire du 20^e siècle.

Comment se présente la problématique ?

Dans les PECO d'entre-deux-guerres, le « nationalisme chrétien » est fort répandu sous des formes très variées⁵. Pour saisir ce que l'on entend par ce nationalisme, il faut voir combien les sociétés concernées furent pénétrées par

- ❖ un christianisme intégriste médiatisé par des « petits chefs » autoritaires locaux,

⁵ Ici, je fais abstraction de la lutte de beaucoup d'Eglises officielles contre la modernité. La modernité et le processus séculaire qui lui est lié depuis trois siècles signifient notamment

- ◇ l'autonomie et la liberté croissantes de l'individu, y compris de la femme,
- ◇ les avancées fulgurantes de la science et l'évolution technologique,
- ◇ l'accumulation du capital, l'urbanisation rapide et la scolarisation du plus grand nombre.

- ❖ l'antisémitisme sous toutes ses formes où les juifs sont considérés comme étant libéralo-bolchéviques et étrangers au « corps de la nation »⁶,
- ❖ l'antibolchevisme alimenté par le fascisme, voire le nazisme agressif face à l'Union soviétique,
- ❖ l'irrédentisme⁷ envers tous les pays voisins faisant suite aux traités de Versailles de 1919-1922.

Pratiquement, ni de notre côté, ni dans ces pays-là, les méfaits induits par ce nationalisme n'ont été inventoriés, ni reconnus à l'échelle de la société. Aujourd'hui, on perçoit même, dans certains d'entre eux et dans certains milieux, une nostalgie à l'égard de l'esprit qui prévalait en cette période du 20^e siècle, y compris l'antisémitisme.

Avec les changements fréquents des régimes, les victimes, les torturés, les humiliés, les exploités ou les réprimés, à leur tour deviennent facilement les bourreaux, les justiciers, les oppresseurs, les capitalistes ou les idéologues triomphants. Les exceptions en sont fort souvent les pauvres, les femmes et les enfants, les marginaux, les travailleurs exploités, les minorités, notamment juives ou roms⁸ de toujours, c'est-à-dire finalement la majorité de la population. Le martyr d'Eglises est une histoire tragique de ce 20^e siècle et s'avère relativement bien connu.

A côté de ce martyr, certains responsables d'Eglises ont péché et pèchent encore par leurs

- ◇ silence ou omission,
- ◇ soutien tacite ou idéologique,
- ◇ coopération ou collaboration, etc., en faveur de beaucoup de ces régimes⁹.

Les raisons peuvent ou ont pu en être multiples : la pression policière, la recherche du pouvoir ou d'avantages matériels, l'admission un peu trop facile du principe du moindre mal, la faiblesse humaine, la tradition de coopérer ou de s'opposer, la carrière ou le succès rapide, etc. Les événements récents dans les PECO suscitent en nous la préoccupation d'évoquer ces « péchés ». Nous sommes convaincus que sans reconnaissance - parole salvatrice et repentance -, il n'y a pas de réconciliation ni de paix possible.

Dans le contexte de ce document, nous nous posons donc la question **comment réconcilier les Eglises**

- avec elles-mêmes ?
- entre elles ?
- avec les sociétés dont elles font partie ?

Répondre à cette question semble urgent en tenant compte de ce qui se passe dans certains PECO (dénonciations, cachotteries, révélations fréquentes concernant notamment des

⁶ La responsabilité d'Eglises est clairement engagée dans trois domaines : l'antijudaïsme chrétien millénaire, l'antisémitisme des démocrates chrétiens et des chrétiens-sociaux au 19^e siècle à travers l'Europe et enfin, la proximité socio-politique des chefs d'Eglises avec les élites racistes des régimes peu démocratiques de la première moitié du 20^e siècle au centre de l'Europe. GÁRDONYI, Máté, « Üldöztetés és felelősség, magyar holokauszt egyházi szemmel » et MAJSAI, Tamás, « Két „szovjet” asszony esete „Pápai” fedőnevű papi ügynökkel », in: MÁRTONFFY, M. & PETRÁS, É., *Szétosztott teljesség, a hetvenöt éves Boór János köszöntése*, Mérleg, Budapest, 2007.

⁷ Revendiquer un territoire étranger comme s'il était national.

⁸ Tsiganes, Gitans, Romanichels, Bohémiens, Manouches, etc.

⁹ JUDT, Tony, « The 'Problem of Evil' in Postwar Europe », in : *The New York Review*, 14.2.2008.

responsables d'Eglises). Qu'ils soient laïcs ou hiérarches¹⁰, certains de leurs actes ou manque de réaction peuvent être considérés comme des « péchés » mais, avant tout, relèvent de leurs responsabilités. Comme le souligne l'archi-abbé bénédictin hongrois Asztrik Várszegi : « *notre Eglise a reçu un héritage mixte féodal-socialiste dont elle doit prendre conscience..., mais, jusqu'aujourd'hui, elle n'a pas réussi à se donner une image réaliste face au passé...* »¹¹.

En guise de conclusion : les voies multiples de remédiation comme réponse

De multiples voies d'approche se conçoivent pour la remédiation de ces « péchés ». Les actes peuvent être d'ordre varié tout comme leur remédiation ou implication (→) :

- un acte criminel uniquement individuel → châtement pénal ou correctionnel,
- un acte politique désastreux, c'est-à-dire historique et collectif → réparation, réforme, révolution,
- un acte immoral qui relève de la conscience individuelle → repentir,
- un acte de rejet de la métaphysique telle que la responsabilité du monde → humilité,
- un acte socio-culturel négatif dans la proximité plus ou moins grande (dans la rue, le bureau, l'école, etc.) → solidarité, lutte, formation, éducation,
- un acte non-évangélique → responsabilité du prochain, de la société et du monde, ainsi qu'efforts et luttes pour établir le Royaume de Dieu *hic et nunc* et où « péché » appelle rémission, justice exige pitié et amour, vérité demande pardon et réconciliation, etc.

Diverses Eglises ont souvent présenté publiquement leurs excuses pour les fautes commises au niveau individuel ou collectif, et même parfois en leur propre nom, s'agissant de la communauté des croyants, du « corps mystique ». D'aucuns ont refusé cette attitude qui pour eux est devenue une habitude passéiste ou un discours « politiquement correct ». Or, si l'histoire peut situer la faute, rien n'empêche que ses conséquences puissent se perpétuer. La reconnaissance et le regret de la faute ont dès lors leur place.

Nicolas Bárdos-Féltoronyi,
Professeur émérite de l'UCL et membre de la
Commission « Europe : cultures et élargissement »
de Pax Christi Wallonie-Bruxelles,
Décembre 2008.

Cette analyse a fait l'objet d'un article dans notre trimestriel
Signes des Temps de décembre 2008

¹⁰ membre de la hiérarchie ecclésiastique

¹¹ *Ost-West Europäische Perspektiven*, « Ungarn », n°2, 2007.